

ST-MARTINFO



Éditorial



Alain Alter, Président

Quelle expérience?

Nous vivons une période surprenante, du jamais vu comme le répète inlassablement chaque personne rencontrée ces dernières semaines. Le coronavirus impacte le comportement personnel dans ce sens où tout un chacun se pose la question: sera-t-il possible de se toucher la main, de se faire la bise ou de partager un verre à une distance de moins d'un mètre?

Les recommandations de l'OFSP sont largement respectées sur le territoire de notre Commune, cela dénote bien la conscience civile de notre population. Celle-ci continue à vivre dans une ambiance particulière tout en maintenant ce qui fait notre force: la convivialité et la responsabilité.

L'affaire n'est pas close! Rien ne présage que la fin de l'année soit indemne de ce virus. Il est demandé à chaque personne d'avoir le sens aigu de ses responsabilités. Cela implique un devoir supérieur de citoyen dans la mesure où la conduite individuelle aura une conséquence directe sur la santé de nos proches. Les termes solidarité, fraternité, respect mutuel prennent dès lors une signification extraordinaire. Du jamais vu!

Quel chamboulement?

Durant cet été, la circulation à travers la Commune de Saint-Martin a connu une fluidité problématique. Les travaux d'aménagement en amont de l'Église, à travers Suen, au revers de ce village et au pont de La Luette programmés par le canton, principal pourvoyeur de fonds,

ont donné lieu à quelques réactions compréhensibles mais raisonnables. Toutes ces améliorations s'inscrivent dans un but sécuritaire notamment et seront terminées pour cet hiver.

Une commune sans un réseau routier approprié constitue un obstacle presque incompréhensible pour la population locale comme tout usager épisodique. La bienfaisance des travaux réalisés contribue non seulement au maintien d'un patrimoine régional voire national mais encore à la promotion environnementale de notre Commune. Les bénéficiaires de ces nouvelles infrastructures sont reconnaissants à l'ensemble des acteurs de ces travaux.

Ces deux événements, sans comparaison aucune entre eux, révèlent que la patience reste une qualité nécessaire pour vivre un futur dans de meilleures conditions. ■

2

Trier? c'est pas sorcier!

-

Jeunesse

3

Jeunesse

-

Maya'dzons

4

Orgue de l'église

5

Patrimoine bâti

6

Couple Sarbach

7

Attribution
des Mérites

8

Infos communales

-

Grand Plan

-

Quizz

Impressum

Le journal Saint-Martin est édité par la commission « Communication » de la Commune de Saint-Martin, composée de Geneviève Pralong, Alain Alter, Félix Pralong, Michel Gaspoz et Patrice Gaspoz.

Trier? C'est pas sorcier! Et pourtant...

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le principe du pollueur-payeur impose le sac taxé pour les ordures ménagères. Et qu'est-ce qui pèse lourd aujourd'hui dans la poubelle des ménages?

Tout ce qui est compostable occupe la majeure partie de nos déchets et, dans notre Commune, presque tout un chacun a trouvé un point de compostage dans son jardin, celui de son voisin ou à la déchetterie.

Par contre, nos habitudes de consommation, qui n'évoluent pas aussi vite que la bonne compréhension de ce qu'est le tri sélectif, font que nous trouvons anormal de remplir les sacs avec des contenants en matière plastique tels que bouteilles de produits de lessive, bouteilles de lait, berlingots de jus de fruits, emballages souillés par de la nourriture, etc. Bref, tous les déchets qui peuvent prendre un volume certain dans le sac taxé (www.taxation-sac-valais.ch/tri-mode-d-emploi).

Nos habitudes encore, de ne pas retourner ces déchets dans les emplacements prévus à cet effet dans les magasins où nous allons faire nos courses, un petit effort d'organisation qui deviendrait vite une bonne habitude.

Plutôt que cela, nombreux sont ceux qui pensent que la déchetterie communale ou l'éco-point sont faits pour l'évacuation de ce type de déchets. L'augmentation constante des sacs noirs déposés dans la benne des déchets encombrants perturbe la bonne gestion de l'élimination des déchets.

Coup de chapeau à la Jeunesse de Saint-Martin

Une Commune telle que celle de Saint-Martin a besoin de l'engagement de chaque génération pour être dynamique et se développer. Fort heureusement, notre Commune peut se réjouir de pouvoir compter aussi bien sur les aînés que sur les jeunes. Revenons ici sur les activités de la Jeunesse de Saint-Martin.

Le groupement de la Jeunesse de Saint-Martin a été fondé en février 2010. Il s'agit d'une association dont le but principal est de réunir les jeunes, dès l'âge de 12 ans, afin de créer des liens. Depuis sa création, la Jeunesse ne cesse de s'investir

Le coût et le nombre des transports de cette benne pèse sur la taxe de base et il n'est pas normal que cela soit mis à la charge de l'ensemble des citoyens pour une minorité indisciplinée. D'autant que les sacs examinés ne contiennent que des déchets qui doivent être recyclés ou se trouver dans des sacs taxés.

Il est donc utile de rappeler ici ce qu'est un déchet encombrant: « Sont considérés comme objets encombrants combustibles ou incinérables les grands déchets provenant uniquement des ménages privés ». Il s'agit de déchets ménagers trop volumineux pour entrer dans un sac taxé de 110 litres.

Finalement, ce comportement est négatif sur deux points:

- La baisse du tonnage d'ordures ménagères (sacs taxés) diminue la rétribution financière restituée à notre commune par la vente des sacs et qui permet la couverture des frais de ramassage (taxe de base).
- Le dépôt d'ordures ménagères non recyclables ou inappropriées dans les Eco-points et bennes de la déchetterie, par contre, augmentent le coût de traitement et transport et donc ne permet pas de limiter le montant de la taxe de base.

Un sac taxé et un comportement citoyen? C'est pourtant pas sorcier! ■

pour la collectivité, notamment pour l'organisation de manifestations annuelles à l'attention de la population locale.

En 2020, nous pouvons relever plusieurs actions importantes menées par le groupement des jeunes de Saint-Martin.

Le semi-confinement

Au printemps dernier, dès les premières annonces de semi-confinement communiquées par les autorités fédérales dans le cadre de la pandémie de coronavirus, la Jeunesse a agi avec efficacité, notamment en proposant la livraison des biens de première nécessité aux personnes



considérées comme étant à risque. Cette action a été réalisée en collaboration avec la boulangerie La Promenade et le magasin Edelweiss.

La bibliothèque communale

En juillet dernier, les jeunes ont également participé au déménagement de la bibliothèque communale : les anciens locaux étant peu accessibles au tout public, la Commune a décidé de déplacer la bibliothèque à l'Evouettaz, à côté de la salle bourgeoise. Les jeunes ont ainsi transporté étagères et livres afin d'aménager les nouveaux locaux, rénovés par la Commune pour l'occasion.

Le local des jeunes

Autre activité de taille : la Jeunesse travaille à la rénovation de l'ancienne école de Suen (étage central) pour y aménager un nouvel espace dédié au local des jeunes. Plébiscitée dans le cadre des projets liés à « Mobilizons-nous ! », cette rénovation se concrétise grâce au travail assidu des jeunes. Ces derniers profitent des compétences professionnelles des uns et des autres ainsi que des entreprises locales pour que cette rénovation voie le jour. Une ouverture à toute la population sera organisée par les jeunes dès la fin des travaux.

La Commune de Saint-Martin adresse ses remerciements chaleureux à la Jeunesse pour son engagement sans faille dans les activités communales. ■



A la découverte de la faune avec les Maya'dzons

Comme de coutume, l'équipe éducative des Maya'dzons est invitée à nous raconter ses aventures au sein de la nurserie, crèche, UAPE. Bonne lecture !

Les promenades avec les Maya'dzons sont nombreuses. Nous parcourons les sentiers de la Commune et parfois, nous nous aventurons même plus loin. Ces promenades nous permettent certaines fois d'apercevoir quelques animaux sauvages. Voici quelques-unes de nos anecdotes.

Lors d'une descente à pied au village de Liez, nous avons aperçu, dans un pré, un chevreuil tout intrigué par ce petit troupeau d'enfants qui le regardait.

Le chamois le plus surpris de nos aventures nous a découverts tous couchés, ronflant à l'ombre des filets de football du Grand Plan. Il a d'ailleurs filé à grande allure sans que personne n'ait le temps de le voir.

Notre plus grand éblouissement a été avec le gypaète barbu. Après un excellent repas à l'UAPE, il était temps de regagner la cour d'école ; c'est à ce moment-là que le gypaète barbu a décidé de voler au-dessus de la Maison des Générations, sous les regards ébahis des enfants et des éducatrices.

Nous avons eu la chance d'apercevoir l'impressionnant oiseau une seconde fois. Durant une chaude journée d'été, nous avons décidé de gagner les hauteurs et la fraîcheur ; nous avons parcouru la

route menant à l'alpage de l'A Vieille où nous avons aperçu quelques marmottes. Arrivés à l'alpage, nous avons poursuivi notre balade jusqu'à une petite cabane où nous avons passé la journée au frais. Tout à coup, un grand oiseau a surgi à côté de la Maya et tourné au-dessus de nos têtes. Tout le monde a pu l'observer, c'était le gypaète barbu !

En automne, la période est propice à la découverte de la chasse et de la faune locale. Une journée durant les vacances d'automne est fréquemment animée sur ce thème. Les enfants peuvent découvrir des trophées de chamois, de chevreuils ou encore des bois de cerfs. Ils peuvent les regarder, les toucher et, pour les plus grands, quelques explications sont de rigueur. Le repas est basé sur le thème de la journée. Tous à nos tabliers, ensemble, nous préparons et cuisinons des burgers avec de la viande de chasse du coin. Tout le monde se régale !

En hiver, la découverte de la faune se poursuit au petit matin depuis les fenêtres de la crèche ou sur le chemin menant à l'école depuis l'UAPE. Il est fréquent d'observer quelques biches vers le tennis sous le village. Nous les comptons attentivement.

Ces observations et découvertes de la faune permettent aux enfants d'être sensibles et respectueux de ce qui les entoure. ■

Eglise paroissiale

Réfection de l'orgue

Août 2019 marque une nouvelle étape dans la vie de l'orgue de notre église. Depuis 163 ans, cet instrument contribue à l'animation des fêtes et des messes dominicales. Il a ainsi résonné dans l'ancien lieu de culte et l'église actuelle.



Êtes-vous satisfait du résultat?

Oui, cette réfection avait été reportée et devenait nécessaire. Le résultat est positif et nous devrions bénéficier d'un bon outil pour quelques décennies. Mais il faut relever que l'instrument est sensible aux variations brusques de température.

Une prestation particulière a-t-elle marqué la fin de cette réfection?

Oui, mais modeste. Après une messe dominicale, Véronique Dubuis, professeur d'orgue à Sion, a joué quelques pièces adaptées à l'époque de la création de l'instrument.

Comment appréciez-vous l'acoustique de l'église?

Je la trouve très bien. Il y a une bonne résonance, pas trop marquée. La structure en bois y est favorable.

André Quinodoz, président du Conseil de gestion de la paroisse depuis deux ans, et Gérard Georges, organiste depuis 1984, nous apportent diverses informations sur la réfection de cet orgue.

M. Quinodoz, qui décide d'une telle réfection?

C'est le Conseil de gestion. En l'occurrence, sur demande de la chorale et de l'organiste, nous avons rapidement entamé la démarche pour ces travaux. La précédente révision datait de 1982; il nous semblait important de préserver un tel instrument. M. le Curé, membre du Conseil, y était tout à fait favorable.

Quelle fut cette démarche?

Nous avons demandé deux offres: l'une à Genève et l'autre à Grimisuat. Finalement, nous avons retenu la proposition valaisanne, selon le souhait de Gérard Georges, l'organiste. Les travaux ont été

effectués en été 2019. Je noterai la très bonne collaboration avec la chorale et l'organiste, qui a suivi attentivement la réfection.

Qui a réglé la facture?

La paroisse avec la participation de la Municipalité. En accord avec M. le Curé, la quête de la Fête-Dieu a été affectée à cette fin. Nous avons contracté un abonnement qui nous assure un contrôle annuel.

Depuis l'inauguration de l'église actuelle en 1951, la paroisse a pu compter sur deux fidèles organistes: Daniel Vuignier (1951-1984) et Gérard Georges. Professeur de piano au Conservatoire cantonal, ce dernier accompagne la chorale, dirigée depuis 2012 par son épouse Patricia.

L'entretien de l'orgue fait-il partie de votre cahier des charges?

Oui, l'entretien de l'orgue en est l'un des quatre points importants; je dois veiller à la qualité de l'instrument et le faire contrôler si nécessaire. En outre, je suis présent aux répétitions hebdomadaires et aux diverses célébrations; la formation d'un(e) remplaçant(e) me revient également.

En quoi consistait la réfection de l'an dernier?

Le facteur d'orgues a démonté complètement l'instrument, a effectué le nettoyage nécessaire et remplacé les éléments usés.

Faits marquants

1857

Pose de l'orgue par Gregor Carlen (Haut-Valais)

1904

Modification par Henri Carlen

1950

Remontage de l'orgue dans la nouvelle église, avec l'ancienne soufflerie placée dans le clocher

1959

Transformation de l'orgue par la maison Orgelbau Frey, pour une meilleure adaptation au volume de l'édifice; déplacement de la soufflerie à l'intérieur de l'orgue et du moteur à côté du buffet de l'instrument

1982

Révision générale par la Manufacture d'orgues de Genève, avec le remplacement du soufflet et du moteur qui est déplacé dans l'orgue

2019

Réfection de l'orgue par Norbert Julier de la Manufacture d'orgues Füglistler (Grimisuat)



A la découverte du patrimoine bâti

Après les différentes étapes de la procédure relative à l'homologation par le Conseil d'Etat de l'inventaire du patrimoine bâti, la Commune de Saint-Martin dispose aujourd'hui d'une documentation complète de classement des bâtiments inventoriés.

Sur la base de fiches techniques remplies par le bureau mandaté et conformément aux dispositions légales en vigueur, chaque immeuble a été décrit après une recherche historique et architecturale dans des périmètres d'étude, tous situés à l'intérieur de la zone à bâtir exclusivement dans les quartiers dénommés «vieux villages».

Une notation de 1 à 7, indiquant la valeur patrimoniale, a été établie par le Service immobilier et patrimoine du canton (SIP, ancien Service des bâtiments, monuments et archéologie) et attribuée à chaque immeuble.

Valeur de notes

La note 1 concerne les objets d'importance nationale.

La note 2 regroupe les objets d'importance cantonale. Le Canton est responsable de la protection de ces objets. Par conséquent, toute modification les concernant est soumise à une approbation du SIP.

Les notes 3, 4+ et 4 sont attribuées aux objets d'importance communale. Tout projet de restauration entraînant des modifications, en lien avec ces bâtiments, mérite une attention particulière.

Les notes 5, 6 et 7 déterminent des objets dont la valeur patrimoniale n'est pas connue, insuffisante ou inexistante.



Exigences particulières

La note 3 correspond à un objet intéressant au niveau communal; qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

- La restauration, voire la transformation, est envisageable en conservant l'authenticité de l'objet, son identité et son caractère initial.
- La démolition: non admise. Exigence d'un préavis du Service cantonal en charge de la protection du patrimoine pour toute modification.

La note 4+ se rapporte à un objet bien intégré (volume et substance) dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac, etc.) soit par sa valeur intrinsèque (architecture, typologie, technique de construction, etc.). L'objet est intéressant sur le plan local; maintien du volume et de la substance.

- La réaffectation, voire la transformation, est possible en sauvegardant l'identité et le caractère initial de l'objet.
- Démolition: non admise.

La note 4 correspond à un objet ancien ou moderne dont la qualité spécifique est d'être bien intégré (volume) dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac, etc.); l'effet d'ensemble qu'il provoque est plus important que l'objet lui-même et demande le maintien du volume.

«Chaque propriétaire de bâtiment situé à l'intérieur des périmètres d'étude peut connaître la notation de son bâtiment»

- La réhabilitation-transformation, ou même la démolition-reconstruction, reste envisageable.
- La démolition-reconstruction est autorisée (mais non applicable pour le changement d'affectation en résidences secondaires) dans les gabarits de l'existant.

Pour les bâtiments notés 5, 6 et 7, ils ne représentent pas en l'état un intérêt particulier et ne relèvent actuellement pas de prescriptions générales de sauvegarde.

Prestations communales

Chaque propriétaire de bâtiment situé à l'intérieur des périmètres d'étude peut consulter le dossier à la commune afin de connaître la notation de son bâtiment et, le cas échéant, quelles sont les possibilités de transformation. Cette démarche permet d'éviter toute surprise et des frais inutiles. Le bureau communal est à disposition sur rendez-vous aux heures d'ouverture pour tout renseignement complémentaire.

Vivre au cœur de la nature

Rencontre avec Nadine et Lukas Sarbach

Après avoir étudié et voyagé dans divers pays, parfois fort éloignés, Nadine et Lukas Sarbach se sont installés dans notre Commune depuis cinq ans. Ils nous parlent de leur cadre de vie auquel ils sont vraiment attachés.

D'où êtes-vous originaires ?

Nadine Sarbach (NS): Hasle-Rüegsau, Emmental/Bern

Lukas Sarbach (LS): Saint-Nicolas, Haut-Valais

Quelle est votre profession et travaillez-vous dans la région ?

NS: Hydrobiologiste, je travaille pour un bureau d'écologie à Berne (Bureau UNA) et je m'occupe plutôt des investigations des cours d'eau, des sources naturelles à la base de la biologie. Ce sont par exemple des investigations pour l'analyse de la qualité des cours d'eau pour lesquelles je récolte des invertébrés aquatiques (par ex. des petits insectes comme des perles, des éphémères ou des trichoptères). On récolte et détermine ces animaux et on fait une estimation sur la qualité des cours d'eau, la valeur naturelle d'un habitat ou bien l'impact écologique d'un projet ou de l'hydroélectricité/écluse, par exemple. Pendant 2-3 jours, je travaille au bureau à Berne et je fais aussi du travail à domicile à Suen.

LS: Je suis producteur de teintures mères chez CERES Heilmittel AG à Nax. Nous sommes des producteurs de médicaments homéopathiques à base de plantes médicinales de la région.

Comment avez-vous connu le val d'Hérens ?

NS: Par mon mari Lukas.

LS: Par le travail, CERES Heilmittel qui est installé depuis 2012 à Nax.

Pourquoi avez-vous choisi cette commune ?

NS: J'adore la nature : ici, on trouve de belles prairies sèches, des oiseaux rares, la forêt et sa faune, un superbe panorama ; il n'y a pas un tourisme de masse, mais un tourisme doux ; c'est calme ici et nous avons trouvé une maison à un prix abordable.

LS: La proximité du travail à Nax ; c'est plus beau, plus calme et plus naturel que les autres communes.

Avez-vous des contacts avec la population locale ?

NS et LS: Oui avec quelques personnes, mais plutôt avec les voisins directs.



Comment percevez-vous les gens de la région ?

NS et LS: Accueillants, sympathiques, ouverts, intéressés, serviables.

Quel est votre rapport à la montagne ? Pratiquez-vous des sports à la montagne ?

NS: J'aime la nature qui est toujours intacte (pas comme dans la plaine), habiter proche de la nature était toujours un rêve d'adolescente. Tous les jours, je fais des balades avec le chien, en été des randonnées dans les montagnes, en hiver avec les raquettes.

LS: Les montagnes sont « mon patrimoine », j'ai grandi dans un petit village de montagne et c'est le paysage que j'aime le plus. En été, je fais des randonnées et du vélo, en hiver des randonnées à raquettes.

Quels endroits feriez-vous découvrir à des amis ?

NS et LS: L'alpage de Loveignoz, Le Louché, L'ar du Tzan, le Pas de Lona et les balades sur les bisces de Saint-Martin.

Comment vous sentez-vous à Suen ? Désirez-vous y rester longtemps ?

NS: J'ai déjà développé un « sentiment de patrie » pour cette région et, pour le moment, je ne veux pas la quitter.

LS: Très bien, on se sent « chez nous » et il n'y a aucune raison de partir. Au contraire, on aimerait bien y rester le plus longtemps possible.

Que souhaiteriez-vous voir changer dans la Commune ?

NS et LS: Il nous manque une place centrale pour le recyclage dans le village, qui comprend le fer blanc, le verre, le papier, les piles, les ampoules, les bouteilles PET, le plastique, etc. accessible tous les jours. La déchetterie est loin du village et elle n'est pas ouverte tous les jours. Il manque aussi des poubelles pour les Robidog/sacs pour les crottes des chiens dans la Commune.

Avez-vous des contacts réguliers avec votre lieu d'origine ?

NS: Avec la région de Berne, oui. Mais ma famille et mes amis n'habitent plus dans le village où j'ai grandi.

LS: Oui, je visite toutes les 2-3 semaines ma famille et mes amis à Saint-Nicolas.

Avez-vous parlé avec Germaine Cousin, qui s'intéresse aux plantes médicinales depuis très longtemps ?

NS et LS: Oui, nous avons profité d'une journée portes ouvertes à Santissa. Germaine Cousin a visité aussi Ceres Heilmittel à Nax et nous avons échangé vivement sur le monde des plantes médicinales.

Attribution du mérite

sportif, culturel et social

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer, de manière annuelle, le mérite sportif, culturel et social, dans le but de récompenser ou d'encourager toute personne ou groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art, de la culture ou du social.

Les propositions de candidatures ont été transmises à la commission communale ad hoc et les mérites ont ensuite été désignés par le Conseil municipal.

En raison de la situation sanitaire liée au coronavirus, il n'est malheureusement pas possible d'organiser une rencontre avec la remise officielle de ces mérites.

Les prix en nature ont toutefois été adressés aux personnes méritantes, mais de manière individuelle.
Bravo à toutes et tous!

Mérites sportifs

Thibault Rossier
Cyclophile Sédunois
Championnat suisse de la montagne: 2^e rang catégorie UI9 (2018) et 1^{er} rang catégorie UI9 (2019)

Baptiste Morand
Société de tir «Intrépide»
Championnat valaisan individuel des jeunes tireurs: 1^{er} rang (2019)

Baptiste Roland
Société de tir «Intrépide»
Championnat valaisan individuel des jeunes tireurs: 2^e rang (2019)

Ivan Rossier
Société de tir «Intrépide»
Tir cantonal de Schwytz (Finale des Vainqueurs de la Fête): 3^e rang catégorie «Fusil de sport - Elite» (2019)

Groupe A
Société de tir «Intrépide»
Eric Beytrison, Pierre-Antoine Maître, Reynald Maschio, Thomas Pralong, Ivan Rossier / Championnat suisse de groupes 300m, finale cantonale: 2^e rang (2019)

Mérites culturels

Denis Beytrison
Perce-Neige Hérens
Concours valaisan de percussionnistes et batteurs: 1^{er} rang catégorie II timbales (2018 et 2019), 1^{er} rang catégorie I set-up (2018) et 1^{er} rang catégorie II xylophone (2019)

Louis-Justin Khalifé
Perce-Neige Hérens
Championnat valaisan des solistes juniors: 1^{er} rang cornet cadet (2018) / Concours Suisse de Musique pour la jeunesse: 1^{er} rang catégorie soliste trompette (2019)

Cédric Pralong
Perce-Neige Hérens
Compositeur de marches de défilés (2019) / En qualité de sous-directeur, organisateur des prestations musicales de la Perce-Neige (période post-confinement 2020)

Louise Zermatten
Fifres et Tambours «La Maya»
50^e fête ATFVR: 1^{er} rang fifres anciens juniors (2019)

Les Locaux
Fifres et Tambours «La Maya»
Gilles Zermatten, Maxime Zermatten, Simon Zermatten / 50^e fête ATFVR: 1^{er} rang groupes tambours 2

Les Orgasminateurs
Fifres et Tambours «La Maya»
José Quinodoz, Loïc Rossier, Thierry Pralong / 50^e fête ATFVR: 1^{er} rang groupes fifres anciens

Mérite social

Jeunesse de Saint-Martin
Solidarité envers la population durant la période de semi-confinement

Le Grand Plan est un site idéal pour organiser des fêtes de famille, des sorties de sociétés ou d'entreprises, etc. :

- 1 local fermé et chauffé de 50 places entièrement équipé
- 1 terrasse de 60 places pouvant être fermée

Les réservations se font auprès de l'Office du tourisme de Saint-Martin au 027 281 24 74 ou info@saint-martin.ch

Le Grand Plan

Un lieu de rencontre en famille ou entre amis

Le Grand Plan, situé au-dessus du village de Suen, était à l'origine une clairière; ce plat, pratiquement unique sur la Commune de Saint-Martin, a été aménagé dans les années 1975 en une place équipée d'un couvert pouvant accueillir une soixantaine de personnes. Dès 2015, des travaux de rénovation ont été réalisés, pour le plaisir de bon nombre de visiteurs qui souhaitent bénéficier d'un lieu de rencontre.

Durant la législature 2013-2016, les premières réflexions ont été engagées afin de rénover, sur le site du Grand Plan, le local de l'époque, jugé vétuste, voire insalubre et dangereux pour la location.

Après la création de l'Association des Amis du Grand Plan en novembre 2015, tout s'est enchaîné très vite: démarches

de recherche de fonds, début des travaux de démontage en mars 2016, fin des gros travaux de restauration du local en juillet 2016, amenée de l'électricité sur le site et pose de stores sur la partie ouverte du bâtiment. L'inauguration officielle du bâtiment a eu lieu en juin 2017.

Ces deux dernières années, plusieurs améliorations sont intervenues au Grand Plan: pose, par le biais de la Commune, de l'enrobé sur la route d'accès, installation de deux supports pour les planchas, remise en état de l'espace devant l'entrée du local, aménagement de balançoires et d'un toboggan pour les enfants.

Grâce à cette reconstruction, le Grand Plan a retrouvé sa vocation initiale de carrefour du sport, de la culture et de nombreuses activités récréatives.

Informations communales

Environnement

Le Conseil municipal a attribué l'élaboration du concept nature et paysage de la Commune au bureau Drosera SA pour le montant de 46'831.70 CHF (subventionnement cantonal de 60 %).

Travaux publics

Le Conseil municipal a approuvé l'aménagement de la place Pivot du hameau de Baule et attribué le mandat à l'entreprise Vuistiner & Cie pour le montant de 63'391.83 CHF.

Le Conseil municipal a entériné l'achat d'un tracteur hivernal Kubota auprès de la société Brandalise à Ardon pour le montant de 77'180.70 CHF.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de réalisation de deux caissons en bois, sur les routes de Tsablo Nou et du

réservoir, au triage forestier d'Evolène selon l'offre s'élevant à 57'000 CHF (subventionnement cantonal de 72 %).

Aménagement du territoire

Révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)

Le Conseil municipal a attribué le mandat concernant les travaux préparatoires à la révision du PAZ et RCCZ au groupement Espace Territoire / Azur pour le montant de 60'096.20 CHF.

Le Conseil municipal a octroyé le mandat relatif à l'avant-projet de révision globale du PAZ et RCCZ au groupement Espace Territoire / Azur pour le montant de 116'190.35 CHF.

Personnel communal

Le Conseil municipal a décidé l'engagement de Xavier Crettaz en qualité de concierge des bâtiments communaux dès le 1^{er} juillet 2020.

Bâtiment communal et bibliothèque

Le Conseil municipal a chargé la commission des constructions de présenter un projet de valorisation de l'ancienne école de Saint-Martin.

La bibliothèque communale a déménagé au bâtiment de l'Évouettaz, dans le local situé à côté de la salle bourgeoise.

Cité de l'énergie

Le Conseil municipal a pris connaissance de la décision positive de la Commission du label concernant la certification «Cité de l'énergie» de la Commune de Saint-Martin. Le label est ainsi renouvelé pour une durée de 4 ans.

Vitraux de l'église

Le Conseil municipal soutient la réalisation de vitraux pour l'église de Saint-Martin, en remplacement des simples carreaux actuels, en verre peint. 10 vitraux pour commémorer, en 2021, le 70^e anniversaire de la consécration de l'église. Les démarches de recherche de financement sont en cours afin de couvrir le budget prévu.



Une question pour vous

Réponse dernier numéro:

Au Moyen-Age que signifiait le Mont de Suen?

Le Mont de Suen correspondait à la partie Nord de la communauté d'Hérens, en l'occurrence Saint-Martin

Nouvelle question: Qui sont les 2 personnalités sur la photo?

Envoyez vos réponses à genevieve.pralong@hotmail.com

